



REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA) MES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET MES DROITS



INSERTION

Les 6 étapes de mon parcours RSA

1

Je demande le RSA en ligne



caf.fr
ou
lorraine.msa.fr

2

Je reçois un courrier qui désigne mon référent unique ou j'ai un rendez-vous d'orientation

Mon référent unique est chargé de m'accompagner.

3

J'ai un référent unique

J'établis un plan d'actions avec lui.



4

Je signe un contrat d'insertion ou un PPAE

Mon référent unique, lors d'un RDV, s'engage à m'aider dans mes choix d'actions et mes démarches pour résoudre mes difficultés (emploi, formation, logement, santé, garde d'enfant, budget...)

5

J'effectue des points d'étapes et des bilans

Mon référent unique, lors d'un RDV m'aide à trouver des solutions.



6

Je sors du dispositif RSA



CAF : caisse d'allocations familiales
CPAM : caisse primaire d'assurance maladie
CSS : complémentaire santé solidaire
DTR : déclaration trimestrielle de ressources
MSA : mutualité sociale agricole
PPAE : projet personnalisé d'accès à l'emploi
PUMA : protection universelle maladie
RDV : rendez-vous
RSA : revenu de solidarité active



MES DROITS

- ✓ **J'ai le droit de demander un accompagnement et un changement d'accompagnement** tout au long de mon parcours auprès des services Insertion du Département ou à mon référent unique.
- ✓ **Je peux connaître et évaluer l'ensemble de mes droits sociaux** sur : **mes-aides.gouv.fr** ou **mesdroitssociaux.gouv.fr**
- ✓ **J'ai droit à une couverture maladie PUMA.** Je peux la cumuler avec la CSS accordée pour un an (renouvellement automatique). Informations sur mon compte **ameli.fr** ou mon compte **lorraine.msa.fr** (simulation en ligne à disposition).
- ✓ **À la reprise d'un emploi, la CAF ou la MSA me propose automatiquement la prime d'activité** (en fonction des revenus déclarés dans ma DTR et de la composition du foyer). Simulation pour estimer son montant sur **caf.fr** ou **lorraine.msa.fr**
- ✓ **Je peux bénéficier, à certaines conditions, du cumul de l'allocation RSA et de revenus de certaines activités professionnelles**
Informations au conseil départemental : **0 801 802 800**
- ✓ **Je peux bénéficier, à certaines conditions, d'une AIRA (aide individuelle à la reprise d'activité) ou au maintien d'une formation et/ou d'une activité professionnelle** (frais de déplacement, équipements professionnels...). Informations auprès de mon référent unique.
- ✓ **Je peux bénéficier de tarifs réduits** : frais de transport, abonnement téléphonique et accès aux lieux culturels (musées, bibliothèques...). Informations auprès de mon référent unique.
- ✓ **J'ai droit à la parole citoyenne.** Je partage mes idées et participe aux groupes de réflexion afin d'améliorer les actions et l'accompagnement proposés aux allocataires du RSA. Informations au conseil départemental : **03 83 94 51 40**



ATTENTION !
Si « parcours
emploi », je mets à
jour mon inscription
à France Travail
tous les mois sur :
francetravail.fr

MES OBLIGATIONS

- ✓ **Je m'expose à un retard de versement, une réduction ou une suppression de mon allocation** si je ne respecte pas mes obligations.
- ✓ **Je m'engage dans des démarches d'insertion** sociales et/ou professionnelles.
- ✓ **Je signe un contrat** d'insertion ou un PPAE.
- ✓ **Je respecte les engagements** inscrits dans mon contrat d'insertion ou PPAE.
- ✓ **Je suis présent-e aux rendez-vous** avec mon référent unique. **Si je suis absent-e à un RDV :** je contacte mon référent unique pour justifier de mon absence et fixer une autre date.
- ✓ **J'informe rapidement la CAF (ou la MSA) et mon référent unique (ou France Travail)** de tout changement de situation me concernant ou concernant les personnes vivant dans mon foyer (perte ou reprise d'emploi, changement de situation familiale, déménagement, séjours à l'étranger, perception d'autres allocations, retraite, pensions alimentaires, etc.) sans attendre la DTR.
- ✓ **J'envoie tous les 3 mois ma DTR dûment complétée** à la CAF ou à la MSA, de préférence par internet ou par courrier. Je déclare tous mes revenus (salaires, chômage, retraite, pensions alimentaires, loyers perçus...) mais aussi ceux de toutes les personnes vivant dans mon foyer (conjoint, enfants, etc.).
- ✓ **Je déclare le même « nom et adresse »** à France Travail et à la CAF ou à la MSA.
- ✓ **Je rends ma boîte à lettres identifiable** pour la Poste avec nom et prénom lisibles.
- ✓ **J'envoie rapidement** tout justificatif demandé.

SERVICES TERRITORIAUX INSERTION AU SEIN DES MAISONS DU DÉPARTEMENT

LONGWY

16, avenue du Maréchal-
de-Lattre-de-Tassigny
54400 LONGWY
03 82 39 59 57
insertion-longwy@departement54.fr

BRIEY

3, place de l'Hôtel des Ouvriers 54310
HOMÉCOURT
03 82 47 54 70
insertion-briey@departement54.fr

TERRES DE LORRAINE

230, rue de l'Esplanade du Génie
54200 ÉCROUVES
03 83 62 06 40
insertion-tdl@departement54.fr

VAL DE LORRAINE

9200, route de Blénod
54700 MAIDIÈRES
03 83 80 13 60
insertion-vdl@departement54.fr

LUNÉVILLOIS

28, rue de la République
54300 LUNÉVILLE
03 83 73 38 45
insertion-lunevillois@departement54.fr

ANTENNE TERRITORIALE

GRAND NANCY
80, boulevard Foch
54520 LAXOU
03 83 90 22 44
insertion-grandnancy@departement54.fr